Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20261022-2026_090-DE

commune de Billé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 22 OCTOBRE 2026

Date d'envoi de la convocation : 15/10/2026

Date d'affichage du PV : 28/10/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15
Présents : 14
Excusée : 1
Votants : 14

EXPRESSION DES VOTES

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-deux octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de **BILLÉ** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Daniel BALLUAIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel BALLUAIS, Maire, M. Sylvain BONNE, Mme Gwennolé BORDIER, M. Jean BOUËSSEL DU BOURG, Mme Maryse FORTIN, M. Christophe GILLES, M. Thierry GODARD, Mme Colette JUGUET, M. Arnaud OLLIVIER, Mme Alexandra ORY, Mme Monivahn RATINOM, M. Manuel RIBEIRO, M. Jean-Marie VACHER, Mme Anne VICENZOTTI.

Était excusée : Mme Patricia HOTCHKISS

Secrétaire de séance : M. Manuel RIBEIRO

DELIBERATION 2026-090 : TARIF DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX 2027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de location des équipements municipaux, applicables à partir du 1er janvier 2027, comme ceci :

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20261022-2026_090-DE

SALLE POLYVALENTE

GRANDE SALLE – TARIF POUR LES PARTICULIERS

	TARIF 2027	TARIF 2027
	Habitants Billé	Habitants hors Billé
Grande salle + cuisine	285 €	486 €
Journée supplémentaire	143 €	243 €
Grande salle sans cuisine	239 €	364 €
Réveillon (location du 31 décembre au 02 janvier)	655 €	795 €
Kit couvert (par personne)	0.84 €	0.84 €
Verre pour vin d'honneur et tasse (par personne)	0.32 €	0.32 €
CAUTION	500 €	500 €
TARIF MENAGE	42 € / heure	42 € / heure

Le chauffage est optionnel et facturé à la consommation réelle selon le calcul :

La différence entre les données du relevé sortant et le relevé entrant ***X*** *par le prix du gaz du mois indiqué sur la dernière facture d'achat de gaz.*

Le tarif ménage est appliqué si la salle n'est pas rendue propre et si constaté par l'état des lieux de sortie.
Après état des lieux de sortie, si l'intervention d'entreprises de réparation ou de nettoyage est nécessaire pour un montant supérieur à la caution, le locataire supportera les frais directement auprès des entreprises.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20261022-2026_090-DE

PETITE SALLE - TARIF POUR LES PARTICULIERS

	TARIF 2027	
	Habitants Billé	**Hors habitants Billé**
Petite salle + cuisine	143 €	X
Journée supplémentaire	70 €	X
Location pour obsèques	0 €	100 €
Petite salle sans cuisine (Repas, vin d'honneur)	59 €	X
Petite salle réveillon (du 31 décembre au 02 janvier)	239 €	X
Kit couvert (par personne)	0.84 €	X
Verre pour vin d'honneur et tasse (unité)	0.32 €	X
CAUTION	500 €	500 €
TARIF MENAGE	42 € / heure	42 € / heure

Le chauffage est optionnel et facturé à la consommation réelle selon le calcul :

*La différence entre les données du relevé sortant et le relevé entrant **X** par le prix du gaz du mois indiqué sur la dernière facture d'achat de gaz.*

Le tarif ménage est appliqué si la salle n'est pas rendue propre et si constaté par l'état des lieux de sortie.

Après état des lieux de sortie, si l'intervention d'entreprises de réparation ou de nettoyage est nécessaire pour un montant supérieur à la caution, le locataire supportera les frais directement auprès des entreprises.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20261022-2026_090-DE

GRANDE SALLE – TARIF POUR LES ASSOCIATIONS & ENTREPRISES

	TARIF 2027	
	Billé	**Hors Billé**
Grande salle + cuisine	178 €	486 €
Grande salle sans cuisine avec activité générant des recettes (ex : belote, bal, loto)	153 €	364 €
Grande salle sans cuisine pour réunion	118 €	243 €
Petite salle avec cuisine	88 €	X
Petite salle pour réunion	36 €	X
Kit couvert (par personne)	0.84 €	0.84 €
Verre pour vin d'honneur et tasse (unité)	0.32 €	0.32 €
CAUTION	500 €	500 €
TARIF MENAGE	42 €/ heure	42 €/ heure

Les associations de Billé bénéficient d'une location gratuite une fois par an.

Le chauffage est optionnel et facturé à la consommation réelle selon le calcul :

*La différence entre les données du relevé sortant et le relevé entrant **X** par le prix du gaz du mois indiqué sur la dernière facture d'achat de gaz.*

Le tarif ménage est appliqué si la salle n'est pas rendue propre et si constaté par l'état des lieux de sortie.

Après état des lieux de sortie, si l'intervention d'entreprises de réparation ou de nettoyage est nécessaire pour un montant supérieur à la caution, le locataire supportera les frais directement auprès des entreprises.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20261022-2026_090-DE

VAISSELLE CASSÉE OU PERDUE

	TARIF 2027
Assiette	6.00 €
Tasse	5.00 €
Couvert	2.10 €
Couteau	4.50 €
Verre	2.45 €
Coupe à glace	1.60 €
Couvert à poisson (fourchette ou couteau)	2.00 €
Bol carré	4.70 €
Carafe	15.40 €
Coque chaise	35.00 €
Grille de four	30 €
Flûte de champagne	3.50 €

AUTRES ÉQUIPEMENTS

	TARIF 2027
Vidéoprojecteur	50 €
Caution pour le vidéoprojecteur	450 €

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20261022-2026_090-DE

SALLE DE SPORT

SALLE DE SPORT – TARIF POUR LES PARTICULIERS

	TARIF 2027	
	Habitants Billé	**Hors habitants Billé**
Tarif à l'heure	5 €	5 €

SALLE DE SPORT – TARIF POUR LES ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS

	TARIF 2027	
	Billé	*Hors Billé*
Soirée d'entrainement	*0 €*	20 €
Organisation d'un tournoi	*0 €*	85 €
Abonnement semestriel	*0 €*	160 €
Abonnement annuel (de septembre à août N+1)	*0 €*	320 €

Extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication.

Daniel BALLUAIS,
Le Maire.

Manuel RIBEIRO
Secrétaire de séance

MAIRIE DE BILLÉ 35

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.